SOENC TRANSPORTS

Communiqué de presse :

Le SOENC Transports, conscient des difficultés rencontrées par les usagers des transports en commun suite à la suspension du réseau Tanéo, comprend les défis auxquels sont confrontés les travailleurs, les retraités, les scolaires et tous ceux qui dépendent de ces services pour leurs déplacements quotidiens.

Nous reconnaissons que l'absence de bus pénalise non seulement les usagers, mais aussi l'économie dans son ensemble. Cependant, nous soulignons avec gravité que faire porter seul le coût sur la clientèle serait un accélérateur de l'appauvrissement des calédoniens déjà en situation précaire.

Nous saluons les efforts de ceux qui ont trouvé des solutions alternatives, comme le covoiturage, pour pallier l'absence de transports en commun. Ces initiatives montrent l'importance de la **flexibilité** et de l'**équité** dans la prise en charge des frais de transport.

Nous sommes conscients que la situation financière des collectivités est difficile, et que le financement du service public de transport pose de plus en plus problème. Cependant, nous croyons fermement que la mise en place d'une loi similaire à celle en vigueur en France, qui allège le fardeau financier des travailleurs et encourage l'utilisation des transports en commun, pourrait être une solution viable.

C'est pourquoi nous proposons une concertation avec le MEDEF et les élus des collectivités pour réfléchir ensemble à une solution durable. Nous suggérons de proposer un texte de loi similaire à celui en vigueur en France (décret de 2008-1501 promulgué en 2022 concernant la prise en charge d'une partie des transports par les employeurs). Cette loi, en plus de soutenir les travailleurs, stimule également l'économie locale en augmentant le pouvoir d'achat des travailleurs.

L'objectif est que toutes les parties prenantes fournissent des efforts : les délégataires, le patronat et les clients. Nous croyons en la possibilité d'un avenir meilleur pour le service public et pour les usagers sur le transport en commun de demain ; un avenir où chaque acteur contribue équitablement à la prise en charge des frais de transport.

Le Secrétaire Général
SOENC Transports
Francisco SIONE

B.P. 2534 Ducos 98846 NOUMEA CEDEX, NOUVELLE-CALEDONIE
TéL : 25 96 24 □ Mobilis : 79-77-20 □ Email : francisco.sione@usoenc.nc